

ÉCONOMIE Fleurons dans leurs secteurs, des entreprises gersoises ont vécu des changements censés permettre de préparer l'avenir



Présente depuis près d'un siècle à Gimont, l'entreprise Comtesse du Barry va déplacer son activité de production à Fleurance.©

PHOTO ARCHIVES PHILIPPE BATAILLE

FABIEN JANS

f.jans@sudouest.fr

La vie n'est jamais un long fleuve tranquille pour les chefs d'entreprises. A fortiori dans le Gers dont le développement du tissu industriel n'est pas la caractéristique première, malgré la volonté politique de sortir le département du diptyque agriculture-agroalimentaire.

Il y a un mois, le préfet du Gers Jean-Marc Sabathé dressait ainsi un portrait optimiste de l'économie gersoise, agrémenté toutefois de bémols sur les cas particuliers de quelques entreprises, pourtant présentées comme des fleurons dans leurs secteurs. Quelques semaines plus tard, on en sait un peu plus sur ces difficultés qui semblent s'avérer passagères.

1 Helem comme le phénix

L'entreprise n'est plus tout à fait la même que celle qui s'était installée à Auch, dans les locaux d'Alvarez sur la zone de l'Hippodrome, en 2011. Malgré les belles promesses de ses débuts, un carnet de commande qui se remplissait à grande vitesse, Helem n'a pas reçu le soutien attendu des banques. Résultat, un dépôt de bilan le 6 juin 2014, une reprise deux mois plus tard par la société E4V qui fournit les batteries du Colibus, le véhicule utilitaire tout électrique fabriqué par Helem, et une réouverture des portes sous le nom Univers VE Helem.

Depuis, le président Sébastien Kulak, concepteur du Colibus, a cédé sa place à Denis Gounot. Le patron a multiplié les contacts, notamment avec la Poste de Monaco qui va s'équiper en utilitaires électriques, ou l'allemand DHL. 25 emplois ont été sauvés à Auch et l'entrepreneur n'a pas l'intention de délocaliser.

2 La Comtesse du Barry déménagement

Ils craignent l'annonce d'une fermeture pure et simple du site gimontois. Le 2 avril dernier, les salariés de la Comtesse du Barry ont appris lors d'un comité d'entreprise extraordinaire que la direction de la société appartenant à MVVH (qui réunit les coopératives Maisadour, Vivadour et Val de Sèvre) depuis 2011 avait en fait décidé d'un déménagement de l'activité de production et que l'ensemble des emplois seraient conservés.

À condition pour la trentaine d'employés concernés, d'accepter les déplacements d'une trentaine de kilomètres jusqu'à Fleurance, dans des locaux appartenant à MVVH. Un site qui offre de meilleures capacités de développement correspondant au plan d'amélioration de la productivité voulue par l'entreprise. Il s'agit tout de même d'un événement historique et douloureux pour Gimont qui abrite la Comtesse du Barry depuis 1908. La commune pourra se consoler devant le maintien du siège social dans ses murs.

3 Dossier en cours pour JCB Aero

Les résultats de l'entreprise spécialisée dans l'aménagement de luxe d'intérieur d'avions, ne sont pas en cause. Quoique, ils pèsent peut-être sur la capacité d'embauche de JCB Aero. Installée à Auch depuis 2010, la société se développe, posant même un pied aux États-Unis avec la création d'une filiale à Little Rock (Arkansas). Soucieuse, elle a bénéficié lors de son déménagement de L'Isle-Jourdain vers l'aéroport Auch-Gers d'une subvention de l'État conditionnée par la création de 100 emplois minimum. Un chiffre que n'aurait pas atteint l'entreprise de Jean-Claude Beaudet, comme le dénonçait il y a quelques semaines le préfet du Gers. Soumis aux règles strictes de l'Union européenne en matière d'aides aux entreprises, l'État pourrait bien demander le remboursement de l'aide accordée.

Ce qui serait vécu comme un coup dur pour JCB Aero même si, dans ce genre de dossier, les parties s'entendent sur les conditions du remboursement pour éviter de voir l'entreprise mettre la clé sous la porte.

4 Castel-et-Fromaget sous surveillance

L'entreprise fleurantine a elle aussi connu quelques soubresauts ces derniers mois, avec cette fois des licenciements (neuf employés à deux reprises, pour éviter le chiffre de 10 synonyme de plan social).

Selon les syndicats, mobilisés depuis la fin de l'année 2014, Castel-et-Fromaget, qui appartient au groupe Fayat, aurait trop favorisé les gros chantiers au détriment de plus modestes, censés assurer le quotidien de l'entreprise, toujours d'après eux. Or, le nouveau grand stade de Bordeaux, qui sera inauguré à la fin du mois, et la Canopée des Halles à Paris s'avèreraient être des gouffres financiers. On peut également imaginer qu'une entreprise qui ne veuille pas se faire aussi grosse que le bœuf profite de la conjoncture actuelle pour se redimensionner et préparer au mieux l'avenir.